



Problème lors de la construction de mon pavillon

Par **Mich27**, le **01/12/2010** à **21:04**

Bonjour,

Voilà je vous explique mon problème. J'ai réceptionné ma maison (nouvelle construction) début juillet 2010. Le 1er Novembre je me suis aperçu que le tuyau d'assainissement qui passe dans mon vide sanitaire n'était pas correctement raccordé et cela se traduit par la transformation de mon vide sanitaire en fosse sceptique, je vous passe les détails sur les odeurs.... Un mois après avoir prévenu mon constructeur, un recommandé signalant le problème et une quinzaine de coups de téléphone, la réparation vient d'être effectuée avec des mauvaises surprises car un trou a été fait dans la partie du vide sanitaire pour éviter de passer par l'accès prévu à l'origine. Le constructeur commence à lancer la faute sur ses prestataires et refuse lui de prendre en charge le nettoyage du vide sanitaire (5 mois de rejets). Je voudrais savoir ce que je peux faire car l'odeur n'est vraiment pas sympa et là c'est encore l'hiver!!!

Merci d'avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

Michael

Par **mimi493**, le **01/12/2010** à **21:15**

LRAR de mise en demeure avec menace de poursuite.

Il ne peut pas vous opposer que le problème vient de ses prestataires (c'est son problème, à

lui de se retourner contre eux)

Par **Mich27**, le **02/12/2010** à **14:41**

Merci de votre réponse aussi rapide.